



Baromètre Cegos de la formation professionnelle en Europe

Pour 9 salariés européens sur 10, la formation est un levier de compétitivité pour leur entreprise

Leader international de la formation professionnelle et continue, le Groupe Cegos a dévoilé les résultats de son baromètre annuel de la formation professionnelle en Europe.

Pour cette édition 2016, 2640 salariés (tous ayant bénéficié d'une action de formation) ont été interrogés en mars et avril, dans 6 pays - France, Allemagne, Espagne, Grande-Bretagne, Portugal et Italie – ainsi que 120 Directeurs des Ressources Humaines / Responsables Formation français au sein d'entreprises du secteur privé de plus de 50 salariés.

Réforme de la formation professionnelle en France : l'entreprise reprend la main, les salariés se mobilisent

Les premiers effets perçus de la Réforme

Un an après l'entrée en vigueur du Compte Personnel de Formation (CPF), **les effets escomptés de la Réforme tendent à se confirmer, et notamment le développement de la formation interne**, dont 60 % des DRH – RF (Directeurs des Ressources Humaines – Responsables Formation) pensent qu'il est « très certainement » la première conséquence de la Réforme. 43 % estiment également que cette réforme fait progresser le recours à la formation informelle (vs. 31 % en 2015).

L'impact de la Réforme sur la réduction des dépenses de formation est surtout perçu par les DRH-RF des entreprises de plus de 2000 salariés (47 % vs. 27 % dans les entreprises de moins de 500 salariés).

Les entreprises s'approprient le CPF, et cela se voit. Les DRH-RF se montrent assez confiants quant à l'impact de la Réforme et l'entreprise accompagne les salariés dans la mise en œuvre du CPF.

Ainsi, 34 % (« oui, très certainement ») des salariés français estiment que le CPF les aidera à développer leurs qualifications professionnelles quand 38 % (« oui, tout à fait ») des DRH-RF voient le CPF comme un levier pour la professionnalisation et la qualification des salariés de leur propre entreprise.

Salariés – « Pensez-vous que le CPF... »

« Oui, très certainement »

34% Vous aide à développer, à augmenter vos qualifications

26% Vous aide à maintenir votre employabilité

24% Est soutenu par votre entreprise en termes de moyens, ressources, informations, accompagnement

23% Est facile à mobiliser, au sein de votre entreprise.

DRH-RF – « Avec la création du CPF, constatez-vous que... »

« Oui, tout à fait »

51% Des salariés de votre entreprise sont demandeurs de formations éligibles au CPF

44% Votre entreprise a accompagné, et accompagne, ses salariés dans la mobilisation de ce droit

41% Le CPF contribue au maintien de l'employabilité des salariés les plus fragiles, dans votre entreprise

38% Le CPF est un levier pour la professionnalisation et la qualification des salariés de votre entreprise

Deux ans après la mise en œuvre de la Réforme, les DRH-RF se montrent plutôt positifs dans leur appréciation de la loi du 7 mars 2014 :

- **62 % d'entre eux estiment qu'elle a simplifié le droit à la formation ;**
- **58 % qu'elle est globalement une bonne loi pour réformer la formation ;**
- 57 % qu'elle a facilité l'accès à la formation à des catégories de personnes qui y accédaient peu jusqu'alors.

Des salariés mieux informés et davantage mobilisés

De leur côté, **les salariés confirment qu'ils sont désormais largement informés de l'existence du CPF (80 % vs 75 % en 2015)**, avec l'entreprise comme premier point d'information, devant les media (c'était l'inverse en 2015). A noter que les salariés les mieux informés sont les cadres et les plus de 45 ans.

Les entreprises ont d'ailleurs mis à disposition des salariés des moyens pour les aider à mobiliser les dispositifs de la Réforme. Ainsi, 44 % des DRH-RF affirment que leur entreprise a accompagné et accompagne ses salariés dans la mobilisation du CPF.

69 % des salariés ayant complété un dossier de formation éligible au CPF constatent que leur entreprise a complété la prise en charge des frais d'inscription et de transport. De même, 43 % des DRH-RF disent qu'ils complèteront « *systématiquement* » le financement du CPF pour les coûts qui ne sont pas pris en charge par l'OPCA (vs. 27 % en 2015).

Mathilde Bourdat, experte Cegos du management de la formation, précise :

« Les salariés paraissent plus optimistes qu'en 2015 quant aux effets de la Réforme. On note notamment une nette progression dans le 'passage à l'acte' de la création des Comptes Personnels de Formation : 56 % des salariés savent qu'ils doivent le créer, contre 51 % en 2015 ; et 55 % l'ont effectivement fait, contre 23 % l'an dernier.

Cependant, il y a presque autant de salariés qui déclarent ne pas souhaiter mobiliser leur CPF (35 %) que de salariés qui ont déjà choisi une formation éligible (38 %, vs. 19 % en 2015). Or, ce sont surtout les cadres et les moins de 35 ans qui ont identifié une formation.

*Autrement dit, si les salariés sont bien mieux informés de leurs droits par rapport à l'an dernier, force est de constater que ce sont toujours les collaborateurs les mieux « armés » qui profiteraient de la Réforme. C'est un point d'alerte important : **attention à ce que le CPF ne rate pas sa cible principale, les publics les plus fragiles dans l'emploi...** ».*

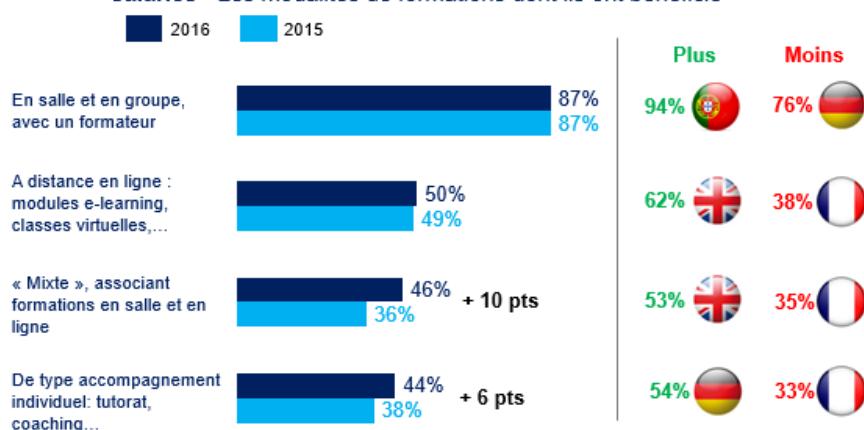
Dans cette optique, **si 65 % des salariés disent avoir bénéficié d'un entretien professionnel depuis mars 2014, seuls 36 % des ouvriers en ont bénéficié.** Les salariés ont pour autant une perception plutôt positive de l'entretien professionnel et des obligations qui lui sont associées.

Evolution des pratiques de formation au niveau européen et innovation : une forte progression des formations mixtes et digitales

Arrivées à maturité, les formations présentielles constituent toujours la première modalité de formation dont ont bénéficié les salariés européens (87 %). Fait le plus intéressant : **les formations mixtes, qui associent formations en salle et digitales, progressent fortement (46 % vs. 36 % en 2015).**

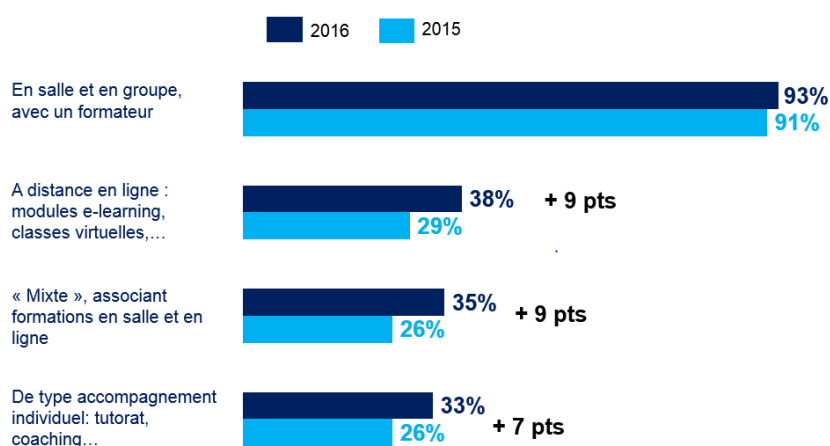
Dans le détail, ce sont les salariés anglais qui « consomment » le plus de formations mixtes (53 %) quand les français sont en queue de peloton (35 %). Mais ce dernier point est à nuancer fortement, puisque les formations mixtes ont gagné 22 points en France entre 2011 et 2016.

Salariés - Les modalités de formations dont ils ont bénéficié



Baromètre Cegos de la formation professionnelle en Europe – Mai 2016

Salariés – « Les modalités de formations dont ont bénéficié les salariés, en France... » :



Baromètre Cegos de la formation professionnelle en Europe – Mai 2016

Confirmant cette tendance de fond vers plus de formations mixtes et à distance, **90 % des DRH-RF sont d'accord pour dire que, dans leur entreprise, la formation va vers plus de digitalisation (vs. 80 % en 2015).**

Sans surprise, puisque le phénomène est constaté depuis de nombreuses années : **la formation plaît, quelle que soit la modalité dont ont bénéficié les salariés, avec des taux de satisfaction très élevés.** Ainsi, 39 % des salariés européens estiment que les formations mixtes répondent « *très bien* » à leurs attentes ; le score est de 45 % pour les démarches de type accompagnement individuel (tutorat, coaching...) et de 47 % pour le présentiel.

Les salariés français sont très satisfaits des différentes modalités de formation, avec un niveau de réponse comparable à celui de l'ensemble des salariés européens interrogés.

Concernant les modalités de formation à distance, ce sont les salariés espagnols qui ont le plus bénéficié de modules e-learning, de vidéos et de classes virtuelles.

A noter que **la France est ici toujours en retrait : seuls 37 % des salariés français disent ainsi avoir appris à distance, au cours des trois dernières années, via des modules e-learning, contre 61 % des salariés espagnols, par exemple.**

Ce « retard » français est toutefois à relativiser puisque toutes les modalités à distance progressent fortement en France : les classes virtuelles ou web conférences gagnent 17 points par rapport à 2015, tout comme la diffusion de vidéos.

Eric Segonds, manager Expertise Formation chez Cegos, poursuit :

« La montée en puissance des formations digitales et mixtes se confirme d'année en année, et les salariés apprécient très fortement ces modalités.

Plus globalement, il est intéressant de noter que la formation, quelle que soit la modalité mobilisée, jouit d'un niveau de satisfaction très élevé :

94 % des salariés européens et 96 % des salariés français estiment ainsi que l'objectif et le contenu des formations) suivies étaient adaptés à leurs besoins.

90% et 93 % considèrent que les méthodes pédagogiques étaient adaptées.

86 % et 85 % estiment que les acquis de la formation vont contribuer à sécuriser leurs parcours professionnels.

Enfin, au retour de la formation, dans leur entreprise, 77 % des salariés européens et 74 % des salariés français constatent qu'ils ont bénéficié du soutien actif de leurs managers pour mettre en œuvre les acquis de la formation suivie. »

Responsabilité formative : les salariés se sentent bien accompagnés dans le développement de leurs compétences

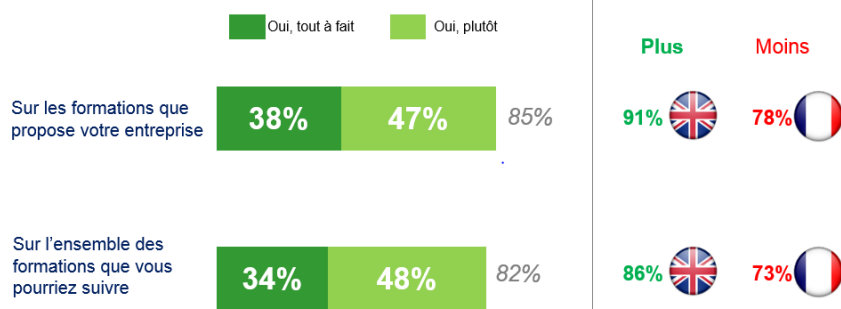
Des salariés responsables et à l'initiative...

Premier constat encourageant : **les salariés européens se considèrent responsables de leur montée en compétences (53 % « oui, tout à fait »)**. Ils sont par ailleurs **92 % (dont 50 % de « oui, tout à fait ») à percevoir la formation professionnelle comme un levier de compétitivité pour leur entreprise**. Sur ce point, les salariés portugais, espagnols et italiens ont les niveaux d'accord les plus forts avec cette proposition, quand les français sont en (très léger) retrait. Quel que soit le pays concerné, ce sont les cadres qui y croient le plus.

Plus précisément, la formation est un atout pour évoluer dans l'emploi pour 92 % des salariés européens (dont 59 % de « tout à fait »), pour trouver un emploi (89 %) et pour rester dans l'emploi (89 % également). Là aussi, ce sont les salariés français qui ont les niveaux d'accord les moins élevés... Donnée intéressante, sur ces trois items, et au niveau européen, cadres et ouvriers affichent des perceptions similaires.

Plus de 8 salariés européens sur 10 considèrent être très bien informés sur la formation professionnelle.

Salariés – « Avec le recul, considérez-vous que vous êtes toujours et complètement informé(e) : »



Baromètre Cegos de la formation professionnelle en Europe – Mai 2016

Le « succès » des formations présentielles ne se dément pas auprès des salariés européens : 28 % d'entre eux les positionnent comme le moyen le plus efficace de développer leurs compétences si elles sont bien ciblées, devant l'accompagnement terrain à la demande (via un tuteur par exemple) à 24 %.

Illustration intéressante de cette responsabilité assumée par les salariés européens, **63 % d'entre eux déclarent être à l'initiative des formations qu'ils suivent dans leur entreprise**. Les scores les plus élevés sont à noter du côté des salariés anglais (76 % contre

49 % pour les Portugais), les salariés français étant dans la moyenne (64 %). Sans surprise, les cadres ont l'initiative à 76 %, les ouvriers et les employés à 54 %.

... qui bénéficient du soutien de leurs managers et de leurs entreprises

Les salariés européens se sentent également plutôt bien accompagnés par leurs managers :

- 69 % bénéficient d'un entretien avant la formation pour en préciser les objectifs ;
- 65 % au retour de la formation pour décider d'un plan de mise en œuvre des acquis ;
- 69 % dans l'aide à la mise en œuvre des connaissances acquises en formation.

Dans le détail, ce sont les managers anglais, allemands et espagnols qui accompagnent le plus, tandis que les managers français se situent dans la fourchette basse, juste devant les portugais.

Dans la même optique, **75 % des salariés européens estiment que leur entreprise met en place tous les moyens pour correctement identifier les compétences dont elle a besoin**, 69 % pour aider à comprendre l'évolution des métiers de l'entreprise et 68 % pour bien définir les besoins du salarié et lui permettre d'exprimer ses attentes en matière de formation.

Là encore, les salariés anglais et espagnols se montrent les plus positifs, tandis que les salariés français sont les plus critiques (respectivement 70 %, 63 % et 65 %).

Mathilde Bourdat, experte Cegos du management de la formation, explique :

« Les salariés se sentent responsables et bien accompagnés en matière de formation, c'est un constat valable dans tous les pays européens interrogés.

*Cela n'est pas sans lien avec une nette évolution, du côté des DRH-RF français, quant au rôle assigné à la formation dans leur entreprise. **34 % d'entre eux positionnent comme première priorité le renforcement du lien entre la politique formation et la stratégie de leur entreprise.** Pour 26 % d'entre eux, il s'agit de mettre à disposition des salariés des moyens pour apprendre à tout moment, selon leurs besoins.*

Toutefois, notons que l'évaluation de l'impact et le retour sur investissement des formations n'apparaît pas comme une priorité pour un tiers des DRH-RF français, même si 56 % d'entre eux considèrent leurs pratiques en la matière 'plutôt utiles'... ».

José Montes, Président du Groupe Cegos, conclut :

« Cegos mène ce Baromètre sur l'évolution des pratiques de formation en France et en Europe depuis maintenant 15 ans. Les résultats observés cette année confirment ce que nous pouvons constater sur le terrain, chez nos clients : une formation qui se digitalise, des salariés qui se sentent de plus en plus responsables de leur développement professionnel, des entreprises qui mobilisent mieux les leviers pour accompagner leurs collaborateurs...

Leader international de la formation, nous sommes depuis toujours convaincus que la formation est là pour assurer le développement des compétences individuelles et pour accompagner les organisations dans leurs grandes transformations.

Il est donc de notre responsabilité de rappeler aux entreprises que la formation est un investissement plus que jamais stratégique pour affronter les mutations profondes qui agitent le marché du travail. »

Contacts presse :

Mathieu Cadot / +33 (0)1 55 00 96 64 / +33 (0)6 76 05 96 17 / mcadot@cegos.fr
Catherine Bonjour / +33 (0)1 55 00 93 22 / +33 (0)6 88 21 97 30 / cbonjour@cegos.fr

À propos du Groupe Cegos

Créé en 1926, le Groupe Cegos est leader international de la formation professionnelle. Aujourd'hui directement implanté dans 11 pays d'Europe, d'Asie et d'Amérique Latine, le Groupe est aussi présent dans plus de 50 pays au travers d'un réseau de partenaires et distributeurs, leaders de la formation et acteurs technologiques majeurs.

Fort de 1000 collaborateurs et de plus de 3000 consultants partenaires, le groupe forme chaque année 250 000 personnes dans le monde et réalise un chiffre d'affaires de 191 millions d'euros.

Cegos déploie une offre globale incluant formations clés en main ou sur mesure, conseil opérationnel, Managed Training Services et projets internationaux de formation. Son approche du « blended learning » vise à proposer l'expérience apprenant la plus adaptée et la plus compétitive en combinant plusieurs modalités pédagogiques (formation en salle, modules e-learning, visioconférences, vidéocasts, parcours e-formation...).